



Conseil Municipal du 17 avril 2012

COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Approbation à l'unanimité des points abordés lors du précédent Conseil Municipal du 19 mars 2012.

19h :

1/ Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2012:

Approbation à l'unanimité

2/ Proposition concernant la mise en place d'un marché « vide grenier » en parallèle du marché traditionnel du dimanche pour une période d'essai allant du 1^{er} mai au 30 juin 2012 :

Approbation à l'unanimité

3/ Fixation des droits de place

Forfait de 5 € pour un étalage de 3 mètres

1 € par mètre linéaire supplémentaire

Approbation à l'unanimité

4/ Décision modificative n°1 Budget M14

A la demande de la trésorerie, la taxe de séjour doit être impérativement perçue par la commune d'où rectificatif :

Poste 7362 : Subvention Office de Tourisme pour 45 000 €

Monsieur le Maire clotûre la séance à 20h.

Vu par nous, Maire de la Commune de VIC LA GARDIOLE

Pour être affiché le

A la porte de la mairie,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Vic-la-Gardiole, le 26/04/2012

Le Maire,

Jean-Pierre DENEU